

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-06

—
**INDEMNITES COMPENSATRICES
CONSECUTIVES A DES SINISTRES SURVENUS
SUR LES BIENS IMMOBILIERS ET MOBILIERS
DEPARTEMENTAUX**
—

Les sinistres dus à des incendies ou autres événements venant détruire totalement ou partiellement les biens immobiliers et mobiliers départementaux, donnent lieu à versement d'indemnités compensatrices par les diverses compagnies d'assurances ou par les personnes responsables.

M. le Payeur Départemental souhaite que, conformément aux règles de la comptabilité publique, la Commission Permanente délibère afin d'accepter les indemnités et de décider de leur emploi ou de la non-reconstruction du bien détruit.

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen un état récapitulatif de ces diverses dégradations, entraînant l'émission de titres de recettes pour un montant total de **181 245,41 €** en section de fonctionnement.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer afin de vous prononcer sur l'acceptation des indemnités ci-dessus énumérées et de leur emploi.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les indemnités compensatrices consécutives à des sinistres survenus sur les bâtiments départementaux, pour un montant total de 181 245,41 € en section de fonctionnement, tel que réparti en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS DEPARTEMENTAUX
SINISTRES**

CP07/11-06ann		RECETTES			DEPENSES	
Lieu du sinistre	Nature du dommage	Montant	Imputation budgétaire	Titre émis à l'encontre de	Montant	Mandat et date
Antenne d'exploitation de Caylus	Vol du 16/01/2007 (versement unique)	1 992,00 €	77885 621	GAN Assurances Paris Tour Gan Cedex 13 92 082 Paris La Défense	170,88€ 987,30€ 166,04€ ----- 1 324,62€	M2588-08/03/07 M19255-19/10/07 M16329-28/09/07
Appartement de gendarmerie de Valence d'Agen	Incendie du 25/10/2006 (versement unique)	3 614,96 €	77885 0202	GAN Assurances Paris Tour Gan Cedex 13 92 082 Paris La Défense	2 480,53€ 1 024,74€ ----- 3 505,27€	M6515-10/05/07 M9634-29/06/07
CMS Labastide Saint Pierre/Grisolles	Perte de vaccins suite à l'arrêt du réfrigérateur du 07/04/2005 (2ème versement et solde)	228,67 €	77885 50	Assurance de France IARD 87 rue Richelieu 75002 Paris	2 517,15€ 552,87€ ----- 3 070,02€	M7611 – 21/06/05 M7762 – 01/07/05
Collège P. Darasse de Caussade	Dégâts des eaux du 13/02/2006 (versement unique)	402,08 €	77885 221	GAN Assurances Paris Tour Gan Cedex 13 92 082 Paris La Défense	402,08 €	M10316 – 24/07/06
Dégâts sur les bâtiments départementaux	Tempête du 20/06/2006 (2ème versement)	174 638,70 €	77885 0202	GAN Assurances Paris Tour Gan Cedex 13 92 082 Paris La Défense	2 328,06€ 614,46€ 5 150,53€ 64 923,43€ 46 928,52€ 1 304,48€ 61 242,38€ ----- 182 491,86€	M17349-21/11/06 M17742-28/11/06 M18675-08/12/06 M19557-20/12/06 M6597-14/05/07 M2585-08/03/07 M6598-14/05/07

CP07/11-06ann

		RECETTES			DEPENSES	
Lieu du sinistre	Nature du dommage	Montant	Imputation budgétaire	Titre émis à l'encontre de	Montant	Mandat et date
Gymnase de Valence d'Agen	Dégradation du 04/12/2006 (versement unique)	3 737,50 €	77885 221	GAN Assurances Paris Tour Gan Cedex 13 92 082 Paris La Défense	3 737,50 €	M5441 – 25/04/07
Collège Ingres de Montauban	Dégradation du 06/05/2005	123,00 €	77885 221	M.BOUTET Philippe 46 avenue Chamier 82000 Montauban	Travaux effectués par le collège	
		123,00 €		Mme KWARTEN Karin et M. REYDELLET Guy 6 rue Beche 82000 Montauban		
		123,00 €		M. BONFILS Michel 11 rue de Mirande 31650 Saint Orens		
TOTAL GENERAL		181 245,41 €				